

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : GENTIL, Dominique

Titre : « Les mouvements coopératifs dans l'Afrique de l'Ouest "francophone". Interventions de l'Etat ou organisations paysannes », *Thèse pour le doctorat d'Etat, Tome 1, Introduction et Conclusion*, pp. 1-12 et 512-517

Editeur : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

Date : 1984

INTRODUCTION

Depuis l'Indépendance, les discours ont vanté les coopératives qui devaient constituer la cellule de base du développement, l'élément décisif d'un socialisme africain spécifique ou l'outil pour révolutionner les campagnes et créer de nouveaux rapports de production. Les faits ont cruellement infirmé ces espérances, réelles ou feintes et la majorité des coopératives qui ont survécu apparaissent comme des entreprises peu rentables, étroitement contrôlées par l'Etat et non gérées réellement par les coopérateurs. Toutefois, ces dernières années ont vu l'émergence de multiples groupements, associations ou organisations diverses qui refusent souvent le label coopératif mais où la participation des membres semble plus profonde.

L'objectif de cette réflexion est de comprendre les mécanismes qui expliquent l'apparition et l'évolution de ces coopératives ou groupements divers dans l'Afrique "francophone" depuis l'Indépendance. Il ne s'agit pas là cependant d'un souci purement académique puisque, pour moi, toute connaissance doit être avant tout un outil pour l'action.

Le choix du sujet, l'intérêt pour la pratique trouvent bien sûr leurs racines dans mon itinéraire personnel qu'il est nécessaire d'explicitier. Comme le souligne Morin : "Les plus grands progrès des sciences contemporaines se sont effectués en réintégrant l'observateur dans l'observation (...). Tout concept renvoie non seulement à l'objet conçu mais au sujet concepteur (...). Toute connaissance, même la plus physique, subit un déterminisme sociologique" (1).

(1) E.MORIN, La Méthode, I. La nature de la nature, Paris : Seuil Coll. Points, 1981, 400 p.

Cette parenthèse biographique cherche à mieux faire comprendre les aspects particuliers, subjectifs de mes analyses mais, au passage, certains y retrouveront des traits communs à l'évolution de notre génération, née à la politique avec la guerre d'Algérie. Partis avec des certitudes, nous avons appris qu'il n'y a plus de vérité unique et immuable et que les théories sont de simples constructions de l'esprit, qui représentent la réalité mais ne sont pas la réalité. Sans souscrire tout à fait à la déclaration de P.Veyne "Quelle libération de savoir que la vérité n'existe pas" (1), il y a un effet décapant, même si cela reste peu confortable, de ne rechercher que des vérités partielles, fragiles, évolutives. Ce ne fut pas toujours, loin s'en faut, ma conception.

Ma première église fut chrétienne. Elle inspirait une certaine conception de la justice qui conduisait une partie de ma génération à supporter les Indépendances et à considérer le sous-développement comme un produit historique du système mondial fondé sur les inégalités et la domination. Contribuer à construire un monde plus solidaire nous paraissait la tâche prioritaire de notre génération et nous poussait tout naturellement à devenir des agents actifs d'une politique de coopération. L'essentiel de mes lectures et de mes stages à HEC (Sénégal, Inde, Israël, Mexique) était orienté vers cette perspective ... et les coopératives m'apparaissaient déjà comme un outil important du développement ! (2).

Il y avait sans doute beaucoup de naïveté dans cet engagement, des illusions sur les mobiles réels de la coopération et sur le désir ou l'acceptation de la part des cadres africains de recevoir "l'appui" d'étrangers. Mais, ces illusions me paraissent, cependant, avec le recul, honorables et en définitive non dénuées d'une certaine efficacité. Par rapport aux anciens cadres coloniaux qui avaient des difficultés à s'habituer à la nouvelle situation ou qui attendaient leur retraite, ou par rapport à ceux qui étaient

(1) Déclaration au Monde du 19/6/1983

(2) Mon premier texte coopératif est un mémoire de stage effectué en 1963 à la SATEC et porte sur les SICA en Guadeloupe et Martinique et sur les coopératives en Afrique Noire.

motivés par des raisons matérielles (1), l'idéalisme crée des motivations suffisantes pour être entièrement accaparé par la vie professionnelle et rechercher le travail "en brousse" au contact direct avec les paysans.

Pendant mon séjour au Niger (1965-1970), l'aspect occidental du christianisme particulièrement évident dans la liturgie, les rigidités concernant le contrôle des naissances, l'irréalisme des encycliques sur le développement intégral et harmonieux alors que la vie quotidienne apportait son lot de conflits et de contradictions m'en détacha progressivement, sans crise. Le marxisme, en plein renouveau, semblait apporter des clés beaucoup plus appropriées, pour comprendre et transformer le monde. J'avais déjà reçu une première initiation à Alger en 1965 où le coup d'Etat qui renversa Ben Bella avait suspendu nos activités et m'avait donné l'occasion de lire, d'une seule traite, les trois tomes des Oeuvres Choisies de Lénine et de me laisser séduire par la nécessité de l'analyse concrète des situations concrètes et de l'appréciation des rapports de force toujours changeants.

La décennie qui allait suivre (1965-1975) apportait une vision nouvelle de l'économie et de la sociologie du développement, avec les ouvrages de base de Samir Amin (L'accumulation à l'échelle mondiale et le développement inégal), de Gunder Franck (Le développement du sous-développement), de Godelier (Rationalité et irrationalité dans l'économie), de Rey, de Terray, de Meillassoux, de Palloix, d'Emmanuel, de Chesneaux ...

Ce marxisme dépoussiéré donnait envie de lire Marx dans le texte et de juger par soi-même, entre la vision anarchiste et autogestionnaire de M. Rubel (2) et la version structuraliste d'Althusser. La revue "Autogestion et socialisme" permettait de confronter des expériences historiques et coïncidait assez bien avec ma propre réflexion sur les coopératives et ma pratique professionnelle comme consultant ou comme membre du collectif de direction de l'IRAM.

(1) J'ai toujours reçu à l'IRAM un salaire très inférieur à celui que j'aurais obtenu en poursuivant une carrière classique d'HEC.

(2) M. RUBEL, Marx, critique du marxisme, Paris : Payot, 1974, 451 p. et sa préface aux Oeuvres économiques de Marx dans La Pleiade.

Le débat ne concernait pas essentiellement le Tiers-Monde mais fournissait de nouveaux outils théoriques pour comprendre le politique (Althusser et son école, mais surtout Poulantzas et la diffusion, à cette époque, des écrits de Gramsci) , l'économique (Bettelheim (1)) ou l'idéologique. Ce débat était rude, plein d'anathèmes mais obligeait à poser de multiples questions, à éviter tout dogmatisme, à confronter les réalités africaines avec les théories. À cette époque également, l'expérience chinoise nous passionnait. Elle semblait démontrer que la classe paysanne n'était pas inférieure par essence à la classe ouvrière, qu'elle était capable de faire la révolution et que de nouveaux rapports cadres/paysans étaient possibles, aussi bien dans les coopératives et les communes que dans la recherche agronomique (la triple alliance), la santé et l'éducation. La révolution culturelle semblait permettre d'éviter la domination de la bureaucratie ainsi que la coupure entre théorie et pratique.

Et puis ce fut le reflux. La dénonciation du Goulag par Soljenitsyne en 1973 y contribua sans doute, mais le phénomène était déjà bien connu (le livre fort documenté sur Staline par B.Souvarine date de 1935)(2) et les critiques de l'intérieur par l'Allemand de l'Est, R.Barho, apparaissaient plus pertinentes. La gesticulation des nouveaux philosophes ? Certainement pas, car on ne peut guère prendre au sérieux des penseurs qui passent en si peu de temps d'un excès à l'autre, qui vomissent ce qu'ils ont adoré, sans esprit critique, comme la plupart de ces ex-marxistes doctrinaires, et se font les défenseurs de la politique de Reagan. Plutôt la répétition de nombreuses insatisfactions où se mêlent les difficultés de l'Union de la Gauche en France et les pratiques concrètes des Communistes français, une vision beaucoup plus critique de la révolution culturelle en Chine, le refus de tout ramener à la détermination en dernière instance par l'économique, la possible filiation entre Staline, Lénine et certains aspects de la pensée de Marx, la nécessité de ré-partir des faits et non des textes sacrés analysant une réalité du XIXème siècle, la nausée "des voies inéluctables de l'histoire" et de la prétendue science d'une vulgate marxiste déformée. Le suicide

(1) notamment Calcul économique et forme de propriété; Paris : Maspéro, 1970, ou La transition vers l'économie socialiste, Paris : Maspéro, 1968

(2) Mais il est réédité en 1977. B.SOUVARINE, Staline, Aperçu historique du bolchévisme. Paris : Ed.Champs Libre, 1977, 639 p.

de Poulantzas et la folie d'Althusser illustrent bien la fin d'une époque, particulièrement féconde et qu'il s'agit de dépasser, de compléter mais non de rejeter en bloc. L'importance de l'économie, la conception de l'Etat, le rôle prépondérant de la lutte des classes, l'impérialisme, la dépendance ... restent d'actualité et une des meilleures lectures actuelles de l'histoire soviétique est sans doute celle de Bettelheim, utilisant un marxisme rénové (1).

Après cette longue période où le christianisme puis le marxisme semblaient offrir des vérités, révélées ou scientifiques, qui donnaient les clés de la compréhension du monde, il est salutaire de revenir maintenant au doute méthodique, aux vérités partielles et transitoires, de se confronter à d'autres sciences que la socio-économie, de changer de paradigmes. Sans savoir exactement comment s'opère l'alchimie conduisant à la résultante des influences, mes nourritures actuelles vont, comme beaucoup d'autres, vers l'histoire (notamment Braudel), la biologie, le systémisme, une approche originale inspirée du marxisme comme celle de Bourdieu et de son école, les interrogations que suscitent Morin. Pour résumer ma conception actuelle, je reprendrais volontiers la formulation de Morin sur la nécessité d'un "paradigme de complexité", refusant les distinctions à la Descartes, les coupures trop simples, les causes qui produisent simplement des effets mais recherchant les interactions multiples, les boucles rétroactives, les divers paliers d'intégration. Il y a là, sans doute, retour à de vieilles inclinations : la pensée complexe repose sur les mêmes plaisirs et les mêmes sensations que la lecture de Proust, l'écoute de la musique de chambre ou, si l'on peut se permettre ici une incidente culinaire, le goût du gingembre confit.

Cette évolution intellectuelle qui doit beaucoup aux changements idéologiques de ces vingt dernières années s'est accompagnée, sous des formes variées, d'une grande stabilité professionnelle : Même champ de travail : le développement rural en Afrique et plus spécialement les coopératives, soit en séjour permanent (Niger 1965-1970, Madagascar 1971-1972, Cameroun 1973, Sénégal 1974), soit sous forme de missions temporaires (quatre à cinq mois par an depuis fin 1974) dans une vingtaine de pays, avec des partenaires très variés

(1) C.BETTELHEIM, Les luttes de classes en URSS, Paris : Seuil/Maspéro
Tome I (1974), II (1977), III (1982), IV (1983)

de financement, allant de la Banque Mondiale aux ONG (Organisations non gouvernementales) ; même souci de vouloir nourrir réciproquement pratiques de terrain, réflexion ou recherche appliquée (1), formation (2) et de considérer qu'aucune de ces activités prises isolément ne peut être satisfaisante ; même désir de vouloir appliquer des "principes coopératifs", recommandés par les autres en Afrique dans notre institution de travail, l'IRAM (3).

Cette thèse représente donc un moment de ma réflexion. Elle se veut une contribution à une théorie des coopératives africaines afin d'en tirer des conséquences pratiques pour leur promotion

-
- (1) notamment ma thèse de 3ème cycle sur les coopératives nigériennes (1971), "Les pratiques coopératives en milieu rural africain" (écrit en 1978), ma modeste contribution à l'Anthologie coopérative (1977), ma participation au groupe AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu rural Africain) depuis 1976 donnant lieu à des publications collectives, l'animation et la synthèse de l'étude COPAC sur les politiques et structures de promotion coopérative et bien sûr de très nombreux rapports de mission.

D.GENTIL, Les coopératives nigériennes. Traditions villageoises et modernisation coopérative, Paris : EPHE, Thèse de 3ème cycle, 1971, 406 p.

AMIRA/AFIRD, Méthode d'évaluation des projets. Analyse du milieu rural avant, pendant et après une opération de développement, Paris : AMIRA/AFIRD, réédit. Janvier 1981, 106 p.

Etat des travaux sur les indicateurs de transition, Paris : AMIRA/AFIRD, 2ème éd. janv.1983, 322 p.

AMIRA, Le suivi-évaluation dans les projets de développement rural. Orientations méthodologiques. Paris : AMIRA, 2ème éd. Avril 1984, 174 p.

D.GENTIL, G.BELLONCLE, Etude COPAC/Gouvernement Hollandais. Politiques et structures de promotion coopérative dans l'Afrique Sahélienne (Haute Volta, Mali, Niger, Sénégal). Rapport de synthèse (version finale , Paris, Mars 1983, 90 p.

- (2) Principalement au Collège Coopératif de Paris (EHSS) avec enseignement et suivi d'étudiants depuis 1975 mais aussi CPDCET, Faculté de Nanterre, CEFEB... et bien sûr des séminaires de formation en Afrique.
- (3) IRAM, Institut de Recherche et d'Application de Méthodes de développement, Association créée en 1956 et en direction collégiale ou participation ou autogestion depuis 1975.

ou leur amélioration. Contribution parce que comme tout acteur social, je ne peux avoir qu'une vision limitée, celle d'un observateur extérieur, qui a certes participé de près (Sabon Tsari au Niger et "relance" de Gao au Mali) ou de loin à plusieurs expériences coopératives, mais qui a le privilège de pouvoir prendre du recul, de comparer de multiples situations, de ne pas subir les conséquences politiques directes de ses paroles ou de ses pratiques et aussi l'inconvénient de rester étranger, de ne pas comprendre de l'intérieur les situations, de voir des pans entiers du domaine culturel restés inconnus, de manquer de temps (1), d'être toujours obligé de passer par le filtre biaisé des traductions, de ne pas exercer de responsabilités directes.

Vision partielle également du conseiller auprès des appareils de promotion, ce qui, de fait, oriente les réflexions vers les problèmes de ceux-ci au détriment de ceux des paysans et fausse les rapports avec les coopérateurs. Elle rend donc d'autant plus nécessaire d'autres versions, celles de responsables africains, de leaders paysans, mais aussi de simples coopérateurs. Elle appelle des études plus détaillées et notamment le recueil et l'analyse du "discours paysan", dans l'esprit initié par O.Lewis pour le Mexique ou les émigrés porto-ricains. Tout en comprenant la réaction nationaliste de mes amis ou lecteurs africains, saturés d'Assistance Technique et de bons conseils, de plus en plus réticents à voir un étranger se pencher avec sollicitude sur leurs problèmes, j'espère qu'ils sauront dépasser ce premier mouvement. Si l'analyse d'une société doit être essentiellement endogène et doit créer ses propres concepts et sa propre problématique, un regard extérieur ignore certains points mais en éclaire d'autres (2).

-
- (1) Comme me le disaient les paysans haoussas, il y a la vérité du jour (celle qu'on donne au visiteur pressé) et la vérité de la nuit (celle qu'on donne à celui qui prend le temps de passer la nuit au village).
 - (2) Personnellement, je trouve important d'analyser la France sous un regard italien (cf. par exemple M.A.MACCHIOCCHI, De la France, Paris : Seuil, 1977) ou américain (cf. L.WYLLIE, Un village dans le Vaucluse, Paris : Gallimard, 1979, 432 p.) et de lire régulièrement des journaux étrangers.

Mon cosmopolitisme naturel me pousse du reste à dépasser les cadres nationaux et à voir l'étroite imbrication des phénomènes à l'échelle mondiale. Puisque le "sous-développement" est lié à un type de rapports Nord-Sud, nous sommes tous concernés, dans l'exploitation mais aussi dans les tentatives de solution. Pour moi, un groupe à taille humaine, ce n'est pas le face à face d'un nombre limité de personnes qui peuvent se rencontrer mais l'ensemble des nations. Et si je comprends la réaction, devant tant d'agressions externes, de défendre un territoire réservé, elle me semble partiellement inappropriée. Le développement endogène passe aussi par des solidarités internationales. S'il faut d'abord compter sur sa propre classe, comme le soulignait déjà l'ouvrier anglais Benbow en 1832 dans un écrit qui, transposé dans un autre contexte, garde toute son actualité, cela ne doit pas interdire des alliances de "classe".

"De toutes les folies dont la nature humaine peut se rendre coupable, il n'y en a pas de plus grande que de croire que les autres feront pour nous ce que nous devrions faire pour nous-mêmes. Si les autres ne sentent pas comme nous, si les autres ne sont pas opprimés, volés, pillés et dégradés comment peuvent-ils entrer dans nos sentiments ? Attendre l'aide des Tories, des Whigs, des Libéraux, attendre l'aide des classes moyennes ou de toute autre classe que celle qui souffre, c'est une pure folie" (1).

Contribution donc, vision partielle qu'il faut compléter et dépasser et non bien sûr la vérité. D'ailleurs, il faut bien être conscient que toute théorie scientifique n'est qu'une représentation de la réalité et non la réalité elle-même. Elle doit respecter deux principes de base : rendre compte scrupuleusement des faits et observer une cohérence interne dans l'explication, soit la preuve empirique et la preuve logique "Nous reconnaissons la vérité non seulement à la vérification empirique mais aussi à la simplicité, la clarté, la cohérence que la théorie apporte dans les phénomènes" (2). Comme l'a montré Popper, les théories scientifiques sont mortelles et "elles sont mortelles parce que scientifiques". Une théorie, par rapport à une doctrine ou un dogme, est scientifique

(1) BENBOW, Grand National Holiday and Congress of the Productive classes, Janvier 1832, cité par M. RUBEL (p.XC) dans Oeuvres philosophiques de Marx, Paris : La Pleiade NRF, 1982.

(2) E. MORIN, La méthode, op. cit., T.I, p.378

lorsqu'elle accepte que sa fausseté puisse être éventuellement démontrée. Elle doit donc être remplacée par une autre théorie quand des faits nouveaux apparaissent qui ne rentrent plus dans la théorie ou quand une nouvelle explication, une nouvelle vision cohérente se fait jour.

Mon champ d'observation se veut limité : il est sectorialisé (les coopératives agricoles), localisé (quelques pays d'Afrique "francophone" (1), daté (1960-1980) ce qui définit un espace de validité. Bien sûr cela n'interdit pas d'éclairer cette période par son passé colonial et la situation actuelle (1984), de mettre en perspective les cinq pays retenus prioritairement avec d'autres expériences ; et les conclusions auxquelles j'aboutis ont, sans doute, une portée plus générale (2). Mais du point de vue méthodologique, il est préférable de se concentrer sur un espace restreint et une période de deux décennies pour lesquels j'ai pu bénéficier d'observations directes. Quatre pays sahéliens (Sénégal, Mali, Niger, Haute Volta) et un pays côtier (le Bénin) ont donc été choisis. Outre le fait que j'y ai vécu ou effectué de nombreuses missions, et que j'ai été amené à coordonner récemment la recherche du COPAC sur les politiques et structures de promotion coopérative, l'étude comparative des pays sahéliens permet d'analyser des politiques coopératives différentes, situées dans un contexte géographique et socio-économique présentant de nombreux points communs, ce qui élimine comme cause de variabilité certains facteurs liés à l'environnement des coopératives. Le Bénin m'est apparu intéressant comme contrepoint : côtier, marxiste et orienté vers les coopératives de production.

Mon ambition est donc de comprendre un certain nombre de phénomènes communs tels la trop grande influence de l'Etat, la domination des notables, l'exclusion des femmes et des jeunes, l'imposition de formes d'organisation occidentales, l'obscurité et les malversations de gestion ... mais aussi de pouvoir expliquer les variations dans le temps de ces phénomènes et la spécificité de chaque expérience nationale.

(1) Cette appellation est commode mais bien sûr largement erronée puisque l'immense majorité des habitants de ces pays ne parlent pas le Français.

(2) Par exemple, je n'en suis pas senti réellement dépaysé devant les problèmes des coopératives de production en Amérique Centrale (Oct. 1983).

Comme Cl.Vienney, mais sur un champ beaucoup plus restreint, ce qui m'intéresse c'est de tirer des "lois" générales, de trouver des régularités dans l'apparition et l'évolution des coopératives.

Dans un premier temps, il est nécessaire de décrire, ce qui peut, dans la mesure où les mêmes facteurs et les mêmes conditions sont présents, contribuer à prédire les mêmes échecs, les mêmes difficultés, les mêmes potentialités. Mais ceci reste, à mon avis, insuffisant. Analyser les échecs ou, au mieux, les demi-réussites, autopsier un cadavre est certes utile mais un peu facile. L'essentiel reste de trouver des hypothèses de solution, de prescrire, mais avec cette limitation de se placer surtout du côté des appareils de promotion et non des leaders ou communautés paysannes.

La deuxième partie de cette thèse analyse donc, tout naturellement, l'évolution des "coopératives" au cours de ces vingt dernières années en explicitant le poids du passé colonial (chapitre 4), en décrivant les conditions d'apparition et d'évolution des coopératives officielles (chapitre 5 et 6) ainsi que les nouvelles émergences de groupements non promus par l'Etat (chapitre 8) ou des pratiques alternatives dans un cadre étatique (chapitre 7).

La troisième partie propose des pratiques alternatives en s'interrogeant d'abord sur la place et l'autonomie relative des pratiques (chapitre 9), puis sur la nécessité d'appareil de promotion (chapitre 10) ; en refusant la continuité par rapport aux solidarités traditionnelles ou l'attente d'un hypothétique transfert (chapitre 11) ; en décrivant les mesures d'accompagnement des dynamismes internes (chapitre 12) en terminant la réflexion sur l'éventualité d'un modèle coopératif africain (chapitre 13).

Toutefois, avant d'analyser les coopératives concrètes, il a paru nécessaire de reprendre la vieille interrogation qui commande, à mon avis, bien des pratiques erronées "Faut-il imiter Rochdale ou inventer une coopérative africaine ?", en revenant aux sources (les principes de Rochdale, lesquels?), en réexplorant la ver-

(1) Cl.VIENNEY, Socio-économie des organisations coopératives, Paris : CIEM, T.1, 1980, 396 p. ; T.2., 1982, 333 p.

sion marxiste des coopératives, et en définissant les principaux acteurs (Etat, paysannerie, "environnement") et le champ coopératif africain.

Un deuxième tome offre une gamme assez complète des diverses analyses spécifiques sur des pays ou des coopératives données, que j'ai écrites depuis 1970.

En définitive, cette thèse vise à apporter des réponses, au moins partielles, aux interrogations et insatisfactions suivantes :

- les principes de Rochdale sont-ils l'imposition d'un modèle occidental ou ont-ils une valeur universelle ?
- comment expliquer autant de ressemblances entre les mouvements coopératifs mais aussi autant de différences ?
- comment expliquer les évolutions constatées à l'intérieur de chaque mouvement national ?
- comment expliquer la continuité dans des "erreurs" bien connues (rôle trop important des appareils d'Etat, pratiques autoritaires, main mise des notables ruraux ...) et la non généralisation des pratiques novatrices qui ont été expérimentées avec succès ?
- Est-ce que les pratiques des appareils de promotion jouent un rôle important par rapport aux autres facteurs explicatifs (système mondial, nature de l'Etat, structures agraires ...) ?
- si oui, quelles pratiques peuvent favoriser une autre organisation paysanne ?

D'une manière plus générale, la question fondamentale est de savoir si, dans les circonstances actuelles, la coopérative est un moyen de mieux exploiter la majorité des paysans (par l'intégration progressive au marché mondial, l'aggravation de la domination de l'Etat, le renforcement des notables ...) ou, au contraire, une institution efficace qui leur offre l'opportunité de s'organiser et de se défendre par rapport au marché, à l'Etat et aux "chefferies" diverses.

Un dernier mot sur la méthode. Dans la mesure du possible, j'ai dépouillé l'essentiel de la documentation écrite existante sur la question, celle qui fournit les précieuses références en bas de page, si chères aux universitaires. Mais, en définitive, l'essentiel de mes sources vient d'ailleurs, de la participation à quelques centaines de réunions paysannes, des réflexions collectives avec des cadres, en France ou en Afrique, pendant des séances de formation, des discussions informelles, le soir autour d'une boisson ou d'un repas ou au cours de longs trajets en Land Rover qui délient les langues. Souvent, l'expression d'un visage, la sonorité d'un rire, la densité d'un silence en apprennent davantage sur la qualité d'une hypothèse ou la véracité d'un fait que de belles enquêtes par questionnaire ou l'enregistrement au magnétophone qui rendent artificielles les relations sociales. Si l'écriture est un effort éminemment personnel, elle n'est en réalité qu'une mise en forme de multiples interférences, de réactions partagées à plusieurs, de discussions avec de nombreux interlocuteurs. Toute oeuvre intellectuelle, même signée par un individu, représente une création collective.

C O N C L U S I O N

Les "coopératives" africaines ne peuvent trouver leur guide et leur orientation dans une sélection de quelques principes, énoncés en 1844 dans le contexte européen de la révolution industrielle, et réécrits avec des variantes successives par l'Alliance Coopérative Internationale. La leçon de Rochdale, qui est toujours d'actualité, c'est la nécessité d'inventer des formes d'organisation adaptées à un contexte donné, pour retrouver la maîtrise par les producteurs de certaines activités économiques et sociales. Comme le montre bien Cl.Vienney, la coopérative est un sous-système dont les lois d'apparition et d'évolution doivent être cherchées avant tout comme une réaction à une perturbation de l'environnement, et donc dans le système global.

La pensée marxiste, lorsqu'elle n'est pas fossilisée dans quelques a priori sur la supériorité en soi des coopératives de production et sur l'infériorité congénitale des paysans, permet de penser la coopérative à la fois comme reproduction du système social et comme brèche dans le vieil ordre. Elle fournit des indications précieuses, avec Mao, sur des pratiques antibureaucratiques, même si l'on découvre de plus en plus que celles-ci n'ont pas été réellement appliquées dans la réalité. La tradition coopérative, si riche et si protéiforme, qu'elle soit, ne peut donc fournir que des points de repère méthodologiques et pratiques. Une théorie coopérative spécifique dans le cas africain reste donc à inventer, qui doit définir les acteurs, l'environnement et les critères particuliers délimitant le champ des organisations paysannes.

La situation des coopératives actuelles de l'Afrique francophone doit beaucoup au poids de l'héritage colonial où, à travers des formes variées, encadrement et paysans se sont habitués à la trop grande emprise de l'Etat, à la domination des notables, à des gestions obscures et peu contrôlées. Malgré les discours des Indépendances sur la néces-

sité de réconcilier solidarités traditionnelles et modernisation technique et de considérer la coopérative comme base d'un socialisme spécifique, la réalité a été l'imposition d'un modèle occidental par divers appareils de promotion ; les coopératives ont été transformées en instruments de l'Etat pour assainir les circuits de commercialisation à l'exportation, pour distribuer le crédit ou les intrants agricoles, ou pour obtenir du travail peu rémunéré destiné à créer des investissements collectifs. D'autres fonctions économiques sont apparues ou réapparues relativement récemment comme la commercialisation vivrière, l'épargne/credit, la production (avec l'orientation marxiste du Bénin). La crise budgétaire des Etats à créé également des conditions favorables au transfert de certaines activités jugées non rentables aux coopérateurs. Mais le phénomène le plus important de ces dernières années est l'apparition d'organisations paysannes non promues par l'Etat, cantonnées généralement dans des secteurs économiques ou des zones géographiques relativement marginales. Les appareils d'Etat, s'ils sont d'ordinaire directifs et s'ils étouffent les initiatives paysannes, sont cependant capables, dans certaines conditions, et, pendant un temps limité, d'adopter ou de laisser exercer des pratiques novatrices.

Les pratiques, en effet, ne sont pas le résultat d'un libre jeu d'acteurs individuels comme semble le laisser croire Crozier, mais un ajustement au coup par coup, avec toujours une marge d'incertitude, à partir de principes organisateurs, individuels et collectifs, provenant de l'histoire et de la situation des agents. Il n'est donc pas possible de les modifier par de simples recettes pédagogiques ou méthodologiques. Leur transformation nécessite un processus complexe et prolongé aboutissant à un changement dans les structures et les conditions d'existence des divers acteurs.

Pour que le rapport encadrement/paysans se modifie, une réforme radicale des appareils d'Etat s'avère indispensable, même si ceux ci apparaissent encore nécessaires comme appui à un mouvement paysan naissant qui a peu de chances de se développer spontanément dans le contexte actuel. Loin de rechercher la continuité des coopératives par rapport à d'hypothétiques solidarités "traditionnelles" ou de vouloir gérer d'abord des coopératives puis de les transférer aux paysans, il est nécessaire de favoriser, dès le départ, une autocréation assistée

par les coopérateurs eux-mêmes. De nouvelles approches de la formation, une gestion maîtrisée par les coopérateurs, une attention et une lutte constante contre les phénomènes de dégénérescence doivent permettre à l'encadrement d'accompagner les dynamismes internes de la société paysanne. Encadrement et paysans ne doivent pas rechercher un hypothétique modèle coopératif mais résoudre au coup par coup, dans des situations concrètes, les problèmes majeurs du moment, c'est-à-dire la création d'un nouveau rapport entre coopératives et Etat, l'élargissement de la base sociale des coopératives, l'invention d'un modèle économique diversifiant les activités par le réinvestissement régulier d'une partie des surplus et d'une organisation complexifiée capable de maîtriser les interactions et les tensions.

Même si les coopératives en Afrique "francophone" n'ont pas, pour le moment, répondu aux attentes placées en elles lors des Indépendances et si, pour la plupart, elles ne sont pas de véritables organisations paysannes gérées par leurs membres, il ne faut pas en conclure trop vite à leur inutilité ou à leur incapacité. Même sous la dépendance de l'Etat, elles ont souvent rendu des services appréciés par les paysans (commercialisation plus honnête, crédit pour les intrants, approvisionnement en biens de consommation à des prix peu élevés, création d'investissements sociaux ...). Des organisations paysannes autonomes ont pu même émerger dans des zones marginales, des secteurs considérés comme peu rentables (épargne et crédits sociaux) ou des niveaux restreints (groupements ou villages), montrant clairement la capacité des paysans à s'organiser.

En l'absence d'une société civile développée, les paysans, privés, pour le moment, de la possibilité de se regrouper en partis ou en syndicats autonomes peuvent trouver dans les coopératives la seule organisation qui leur permet de se faire entendre et de peser sur l'Etat. Au lieu d'être des instruments de l'Etat, les coopératives peuvent devenir des organisations aux mains des paysans, considérées comme des véritables partenaires. Mieux vaut sans doute accepter une cogestion plutôt que de persévérer dans la situation actuelle où le discours autogestionnaire "les coopératives sont vos propres affaires", tente de cacher les pratiques directives de l'encadrement.

La co-gestion ne paraît pas totalement utopique dans la situation de crise actuelle, car des organisations paysannes relativement

Ils doivent être liés à des changements de structures (allègement des appareils d'Etat et élargissement des responsabilités des coopératives) et de pratiques (remplacement du couple pratique autoritaire de l'encadrement/soumission réelle ou feinte des paysans par le nouveau rapport pratique catalysatrice/initiative paysanne qui a été largement développé dans la troisième partie. Ces transformations peuvent d'ailleurs souvent s'expérimenter mais de manière plus limitée en l'absence de changements politiques. Accuser globalement "le système" est souvent un prétexte trop facile qui permet de tenir un discours "révolutionnaire" et de vivre comme un fonctionnaire classique, aux dépens des paysans.

Des coopératives autonomes, efficaces économiquement et gérées démocratiquement par leurs membres sont donc une solution possible. Elle exigera des efforts constants sur une longue période et une double stratégie de transformation des coopératives "étatiques" déjà existantes et de soutien à l'effervescence de groupements ou associations diverses, plus proches des aspirations et des modes d'organisation paysanne. D'une manière plus générale, ces coopératives auront de meilleures chances de s'épanouir si un autre mode de "développement" se met en place et si des cultures novatrices apparaissent. Comme le note P.H.Chombart de Lauwe (1) "pour que les bonnes intentions se traduisent en faits, encore serait-il nécessaire de provoquer une volonté de changement chez les responsables. Cette volonté n'existera pas tant que les systèmes de valeurs qui commandent les choix actuels ne seront pas changés. Et ils ne seront changés qu'à partir de mouvements qui surgiront de toutes les couches de la population, dans tous les pays. D'où la nécessité de favoriser l'expression populaire et les cultures novatrices. Seul un travail patient et acharné à la base peut permettre de progresser dans cette voie, en favorisant la diversité des cultures dans la civilisation industrielle, en développant les transferts dans le sens de l'échange et non de la domination, et en assurant non seulement "une pédagogie des opprimés" mais surtout une pédagogie des dominants. Faute de quoi il n'y aura pas de cultures novatrices, et, sans cultures novatrices, il n'y aura pas de solutions pour un véritable développement économique dans chaque pays ni pour un ordre économique et politique international".

(1) Le Monde Diplomatique, Mars 1984

Mais sans doute cette projection optimiste de l'avenir n'est pas la plus probable. Le protectionnisme et l'agressivité du Nord, la crispation des fonctionnaires nationaux et des classes dirigeantes sur leurs avantages acquis, l'immense difficulté pour les cadres et les paysans, de ne pas vivre seulement dans le court terme, ce qui débouche sur des spirales ou des cercles de plus en plus vicieux, aggravant encore la crise, ont davantage de chances de se poursuivre ou de s'amplifier. Le pire est souvent devant nous mais il n'est pas inéluctable.

X X X X X X X X X X X X X